

République Française  
Département du Nord  
**COMMUNE DE PREMESQUES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	18
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : procurations	14 + 4
Date de la convocation :	30.05.2023
Date d'affichage :	30.05.2023

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 09 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf du mois de juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

- 14 Présents : Y. HUTCHINSON – A. MARQUE - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE - L. BASECQ - S. VAN EECKE - D. DUMONT – C. LEFEBVRE - X. DUBOIS - C. ANNAERT – P. PACCOU – P. JOURDAIN - J. TYBOU - G. DUBOIS
- 4 Absents ayant donné pouvoir : N. GUISLAIN à L. BASECQ – P. CAREY à P. PACCOU – F. BOULANGER à C. LEFEBVRE - S. MOUVEAUX à P. JOURDAIN
- 0 Excusés :

Madame Julie TYBOU a été désignée comme secrétaire de séance.

**2023-15 : Adoption du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2023**  
**Rapporteur : Yvan HUTCHINSON**

Monsieur Denis DUMONT signale une erreur en première page du procès-verbal, il est noté : « APPEL DES MEMBRES DU CONSEIL PAR Patrick PACCOU », il convient de rectifier par « Pierric JOURDAIN ».

La demande de correction étant prise en compte, le procès-verbal de la séance du 27 mars est approuvé à l'unanimité.

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

*Pour : 18 – Contre : 0 – Abstention : 0*

*La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord*

**A Prêmesques, le 12 juin 2022,**  
**Affiché le 14 juin 2022**  
**Transmis au contrôle de légalité le 14 juin 2022,**

Ainsi délibéré  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Yvan HUTCHINSON

La Secrétaire de Séance  
Julie TYBOU